

APPEL A CANDIDATURES

Chargé.e de mission charte

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane (PAG) a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux Parcs nationaux, l'établissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du code de l'environnement) parmi lesquelles : de contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du PAG.

Les partenaires du PAG sont très nombreux, les contributions des agents à la vie de ces territoires sont multiples et multiformes.

Chaque agent contribue et participe au grand défi que le Parc amazonien de Guyane doit relever.

Venez participer à cette aventure riche de rencontres, de défis et d'interaction avec un milieu naturel emblématique.

Intitulé du poste	Chargé(e) de mission charte	Référence	Pag_FP_2026_002
Services	Cellule coopération territoriale et Ingénierie financière	RIFSEEP	3
Délégation Territoriale	Siège	Catégorie	catégorie A
Résidence administrative	REMIRE-MONTJOLY	Poste ouvert à	☒ Titulaire Choisissez un élément ☒ Contractuel de niveau équivalent ☒ Contractuel relevant du quasi-statut de l'environnement
Salaire contractuel	Selon la grille indiciaire du quasi statut de l'environnement	Statut du poste	Vacant Date de vacances :01/06/2026
Salaire fonctionnaire	Selon la grille indiciaire du corps et du grade	Type de contrat	CDD
Avantages	La majoration outre-mer	Temps plein	Oui
Domaine fonctionnel	Elaboration et pilotage des politiques publiques	Télétravail possible	Oui
Domaine RMFP	Chargé de mission	Durée du contrat	3 ans
Prise de poste	Dès que possible	Permis B	Exigé
Management	Non	Niveau d'expérience	Confirmé
Date de publication	23/03/2026	Fin de publication	30/04/2026
Lien livret d'accueil	https://www.calameo.com/read/0011121626920e1a032f5		

Description du poste
Le/la chargé.e de mission intervient sous l'autorité et la coordination de la responsable de la cellule Coopération territoriale et Ingénierie financière. Il/elle est chargé.e d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la charte du parc et son animation, et à terme son évaluation, en accompagnant les partenaires du territoire dans leurs engagements et en veillant à la cohérence des projets conduits avec les objectifs de la charte.
Activités principales
1) Animer et accompagner la mise en œuvre de la charte ☐ Encourager l'intégration des enjeux et objectifs de la charte dans les orientations de travail des partenaires de la mise en œuvre ☐ Coordonner et animer les travaux d'élaboration des conventions d'application de la charte avec les collectivités territoriales : animation de la réflexion associant les services et délégations territoriales du PAG, les collectivités territoriales et les autres partenaires concernés ; veiller à l'appropriation et l'application des orientations de la charte ☐ Coordonner le suivi de la mise en œuvre des conventions et de leur évaluation ☐ Le cas échéant, conduite ponctuelle d'évaluation de projets spécifiques ☐ Participer à l'animation territoriale pour renforcer la cohérence des initiatives et projets mis en œuvre sur les territoires couverts par le parc avec les enjeux et objectifs de la charte 2) Suivi et évaluation de la charte ☐ Coordonner et animer la déclinaison des recommandations de l'évaluation finale de la Charte ☐ Préparer la méthodologie et animer le dispositif de suivi de la mise en œuvre de la charte, dans la perspective de son évaluation (coordonner les travaux de mise en place des indicateurs en lien avec les équipes thématiques du parc et les partenaires, organiser et animer des réunions et groupes de travail pour la réalisation du suivi) ☐ Coordonner et assurer les travaux de finalisation du tableau de bord de la Charte et d'animation de son déploiement ☐ Assurer l'animation et le suivi de l'utilisation de l'outil EVA au sein du PAG ☐ Assurer la formation des utilisateurs du PAG à EVA et leur accompagnement dans la prise en main de l'outil ☐ Participer à la définition de la méthodologie de capitalisation des données en vue du suivi et de l'évaluation régulière des actions du PAG et de la charte ☐ Coordonner et assurer l'animation de l'instance de suivi et d'évaluation de la charte ☐ Participer et représenter l'établissement au sein du groupe de travail national inter-Parc Charte Le/la chargé.e de mission charte contribue enfin au bon fonctionnement de la cellule et peut être mobilisé.e en appui sur ses missions transversales (accompagnement des communes, ingénierie de projets, mobilisation de financements, animation territoriale), en fonction des besoins opérationnels et des nécessités de service.
Savoirs et savoir-faire
Savoirs : ☐ Connaissance confirmée du fonctionnement et de la culture des parcs nationaux « nouvelle génération » (loi de 2006 et chartes) ; ☐ Connaissance confirmée des questions et des outils de développement territorial et d'aménagement du territoire ; ☐ Connaissance souhaitée de l'environnement naturel, culturel, social et économique de la Guyane en général et du parc amazonien en particulier ; ☐ Connaissance des méthodes de conduite et d'évaluation de projets complexes ; ☐ Une formation de niveau BAC+5 est requise. Savoir-faire : ☐ Suivi et évaluation de projets de territoire ; ☐ Maîtrise des techniques d'animation et de concertation

- ☐ Maîtrise des outils informatiques ;
- ☐ Pilotage et management de projets complexes dans leurs différentes étapes ;
- ☐ Aptitude à rédiger des documents à l'attention de différents publics (scientifiques, élus, institutionnels, communautés locales ...).

Savoir être

- ☐ Organisation du travail, rigueur et autonomie ;
- ☐ Capacité à mobiliser et fédérer autour d'un projet ;
- ☐ Capacité à favoriser la cohésion, à travailler en contexte multiculturel ;
- ☐ Capacité d'écoute et de synthèse ;
- ☐ Capacité d'adaptation au contexte particulier du parc amazonien, compréhension et prise en compte des spécificités culturelles et socioculturelles locales.

Contexte matériel

Un ordinateur portable ainsi qu'un téléphone seront fournis en dotation à l'agent recruté. Fréquentes missions de terrain. Par ailleurs, et pour les nécessités de service, l'agent pourra utiliser (selon les conditions prévues par le Parc amazonien) des véhicules du Parc amazonien.

Informations complémentaires :

Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit un entretien avec un jury.

Date limite de candidature – 30/04/2026

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :
 Monsieur Romain LACOSTE
 Directeur du Parc amazonien de Guyane
 1 rue de la Canne à sucre
 97354 REMIIRE MONTJOLY

A envoyer par courriel à :
 A la cellule des Ressources Humaines
recrutement@guyane-parcnational.fr

Renseignements	Louise LECURIEUX-LAFFERONAY	Mail	louise.lecurieux@guyane-parcnational.fr
Autre personne à contacter		Mail	
Dernière validation par	Romain LACOSTE	Date	20/03/2026